Journée de l'Afar

Prévention des accidents médicaux en psychiatrie

Mardi 18 novembre 2025

Dr Bertrand Garnier,
psychiatre des hôpitaux, expert auprès de la Commission nationale des accidents médicaux (CNAMed)

Si l'accident médical en psychiatrie comme dans toute autre discipline médicale ne peut être totalement évité, la bonne connaissance des risques pour un patient dans le cadre d'un soin psychiatrique doit être anticipée et connue, tant pour la protection du patient que pour les conséquences psychologiques et juridiques pour les soignants.

100 % digital en **visioconférence** – n°1517 – 340 €

PROGRAMME

08h30 Accueil des participants en ligne

09h00 Prévention du suicide
- Aux urgences.
- À l'hôpital.
- Lors d'un suivi en consultation.
- Échanges avec les participants.

10h30 Pause

11h00 Prévention des accidents somatiques
- Isolement, contention.
- Troubles du transit.
- Pathologies respiratoires…
- Échanges avec les participants.

12h30 Pause

13h30 Prévention des pathologies iatrogènes
- Sensibilisation des prescripteurs et des équipes soignantes (rôle propre et rôle prescrit).
- Information du patient.
- Surveillance des traitements.
- Échanges avec les participants.

15h00 Pause

15h15 Les évènements indésirables
- Fugue avec mise en danger.
- La pratique de l'inventaire.
- L'information donnée au patient.
- Échanges avec les participants.

16h00 La législation

16h45 Clôture de la journée

17h00 Fin de la journée

Inscriptions : www.afar.fr

afar
46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 - 01 53 36 80 50
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 - **formation@afar.fr - www.afar.fr**